



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 23 JUILLET 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, DAUBAGNA, Mmes BISAUTA, DURRUTY, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, CAUSSE, Délégués Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. LABAYLE, Vice-Président ; M. POMMIEZ, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUYEYS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, M. SOROSTE, Mme DESTRUHAUT, M. CAZAUX, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. LABAYLE à M. ETCHEGARAY ; M. POMMIEZ à M. CAUSSE ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 7 - RESSOURCES.

RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES POUR L'ANNEE 2009.

Monsieur GRENADE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération, prévu par l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été élaboré pour l'année 2009.

Il intègre notamment les éléments du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, en application de l'article 2 du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Le document peut être consulté au Secrétariat Général.

Le Conseil Communautaire est invité à prendre acte de la production de ce rapport, qui sera transmis à chacune des Communes de l'agglomération.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ PREND ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS  
DES SERVICES POUR L'ANNEE 2009

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le 27 JUIL. 2010

Publié le 27 JUIL. 2010



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,

Pierre GRENADE

## Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	230
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	5.7 - Intercommunalite
Objet de l'acte	O/J N 7 : Rapport d'activités des services pour l'année 2009. Avec en annexe le rapport en 3 parties.
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100723-230-DE
Date de transmission de l'acte	27/07/2010
Date de réception de l'accuse de réception	27/07/2010